

# REUNION DE PRESENTATION

## COURS SAINT JEAN-PAUL II



# ORDRE DU JOUR

## A L'AGENDA

Présentation générale du projet

Présentation du projet spirituel

Présentation des aspects pédagogiques et éducatifs

Présentation des contraintes financières et matérielles

Questions / Réponses



# UNE ÉCOLE REPOSANT SUR 6 PRINCIPES

## **UNE ÉCOLE FAMILIALE À**

**TAILLE HUMAINE** qui prend en compte les situations de chacun et accompagne dans le temps scolaire et périscolaire

## **UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET OUVERTE**

pour assurer une sérénité dans la conduite quotidienne et une vision financière de long terme

## **UN PROJET SPIRITUEL À L'IMAGE DE L'EGLISE D'AUJOURD'HUI**

qui accueille toutes les sensibilités et propose une catéchèse solide et fidèle

## **DES PÉDAGOGIES VARIÉES ADAPTÉES À CHAQUE ENFANT**

permettant un développement efficace, la curiosité intellectuelle et une meilleure concentration et application

## **DES PETITS EFFECTIFS ET UN SUIVI PERSONNALISÉ**

pour pousser l'enfant à donner le meilleur de soi-même, et pour tenir compte des difficultés rencontrées

## **UNE PRATIQUE DE L'ARTISANAT ET DES ACTIVITÉS MANUELLES**

pour incarner le savoir dans des choses concrètes et vivantes, et faire grandir l'esprit créatif de l'élève à l'école



# UNE ORGANISATION EN PLACE

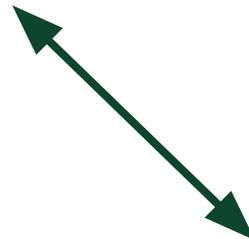
**Le cours Saint Jean-Paul II est porté par l'AFER (ASSOCIATION FAMILIALE D'ÉDUCATION À RAMBOUILLET), une association Loi 1901 qui a notamment pour objet**

- la formation et l'éducation, notamment la création et la gestion de tous établissements scolaires
- la proposition d'ateliers en dehors du temps scolaire

**C'est donc**

- L'association qui embauche la directrice et les institutrices / éducatrices
- A l'association que vous confiez vos enfants
- A elle que vous payez les frais de scolarité
- Elle qui porte toute la responsabilité (juridique, pénale, financière, sociale)

**Elle opère dans un but non lucratif (tous ses membres sont bénévoles)**



**Les locaux appartiennent à une SCI qui loue l'ensemble immobilier à l'association**



# UNE GOUVERNANCE SOLIDE

## **UN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

qui oriente les décisions en tenant compte des familles et des contraintes matérielles

8 membres

## **UN BUREAU RESSERE**

qui prend des décisions claires et les communique

3 membres

## **UN CONSEIL DES SAGES**

qui apporte son expérience et son recul sur la situation

5 membres



# LES ÉQUIPES ACTUELLES

## BUREAU

Grégoire LECLERCQ



Marie JOHANET



Pierre-Emmanuel DE LA SELLE



## CONSEIL DES SAGES

Valérie DESMETTRE et Florence CASSAGNE

UNE ÉQUIPE PROJET D'UNE QUINZAINE DE MEMBRES



# PROJET SPIRITUEL

- Lien filial avec le diocèse et le curé de la paroisse
- Enseignement du catéchisme avec la catéchèse du Bon Pasteur
- Enseignement du catéchisme avec la méthode Transmettre
- Pratique régulière des sacrements



# ESPRIT ÉDUCATIF GENERAL

L'esprit de l'école est tourné autour de petits effectifs

- permettre la bienveillance
- suivi personnalisé des enfants
- connaître et accompagner les individualités de chacun
- progression naturelle dans les apprentissages
- créer une école de confiance
- permettre l'ouverture à l'anglais dès le plus jeune âge

=> un esprit de famille



# ASPECTS PEDAGOGIQUES

## Les fondamentaux

- une pédagogie d'inspiration Montessori en maternelle
- éducation exigeante et intégrale en utilisant des méthodes classiques éprouvées (Alvarez, Montessori, Jean qui rit, Syllabique, Nuyts, Singapour, manipulation, traditionnelle)

=> favoriser l'application et la concentration



# ASPECTS PEDAGOGIQUES

## L'éveil et la concrétisation

- science transcendantale (observation de la vie animale et végétale, jardinage, élevage)
- histoire chronologique
- arts et artisanat (activités manuelles tournées vers le Beau et la persévérance)
- pratique du sport
- théâtre, musique, chant et danse



# UNE JOURNEE TYPE

	Maternelle	Primaire
7h45-8h45	Garderie	Garderie
8h45	arrivée des enfants	
9h-10h-15	Cours du matin	Cours du matin
10h15-10h30		Récréation
10h30-11h30		Cours du matin
11h30-12h	Déjeuner	Déjeuner
12h-13h30	Pause méridienne	Déjeuner
13h30-15h	Cours de l'après-midi	Cours de l'après midi
15h-15h15		Récréation
15h15-16h		Cours de l'après midi
16h-16h30	Garderie	Etude dirigée
16h30-17h		
17h-18h00		



# L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Directrice**

**Eléonore PAHLAVI (12 ans d'enseignement)**

## **INSTITUTRICES**

**3-6 : Une éducatrice recrutée (formée à la Catéchèse du Bon Pasteur, inspiration Montessori)**

**CE : Lara DIAB (13 ans d'expérience, établissement rattaché à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger / Liban)**

**CM : Une institutrice recrutée à mi-temps (20 ans d'expérience, public et HC)**

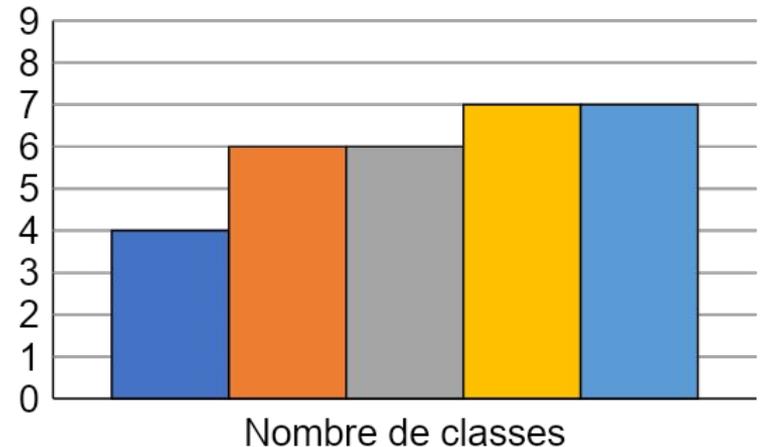
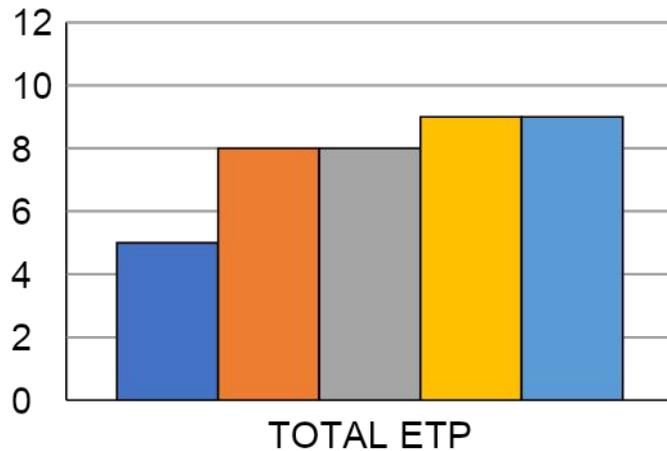
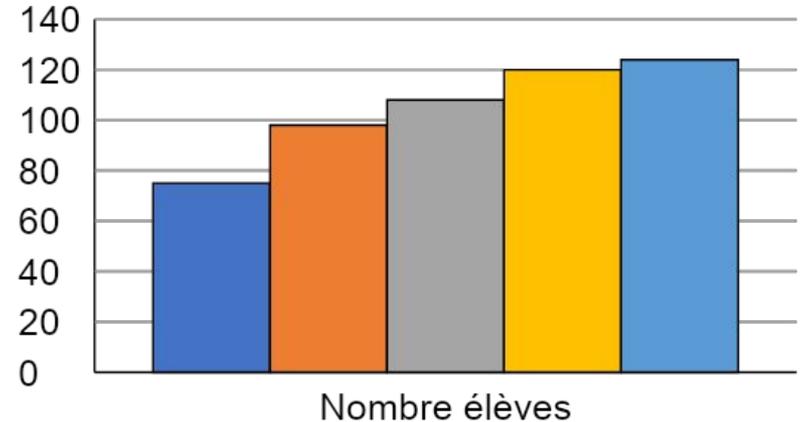
**3 CV en cours**



# ASPECTS FINANCIERS

## Les objectifs à 5 ans

- 120/130 élèves à 5 ans
- 7 classes : (1 directrice, 6 institutrices et 2 ASEM)
  - 2 Classes Maternelle triple niveaux (25/28 élèves maximum par classe)
  - 5 classes de Primaires (16/17 élèves maximum par classe)

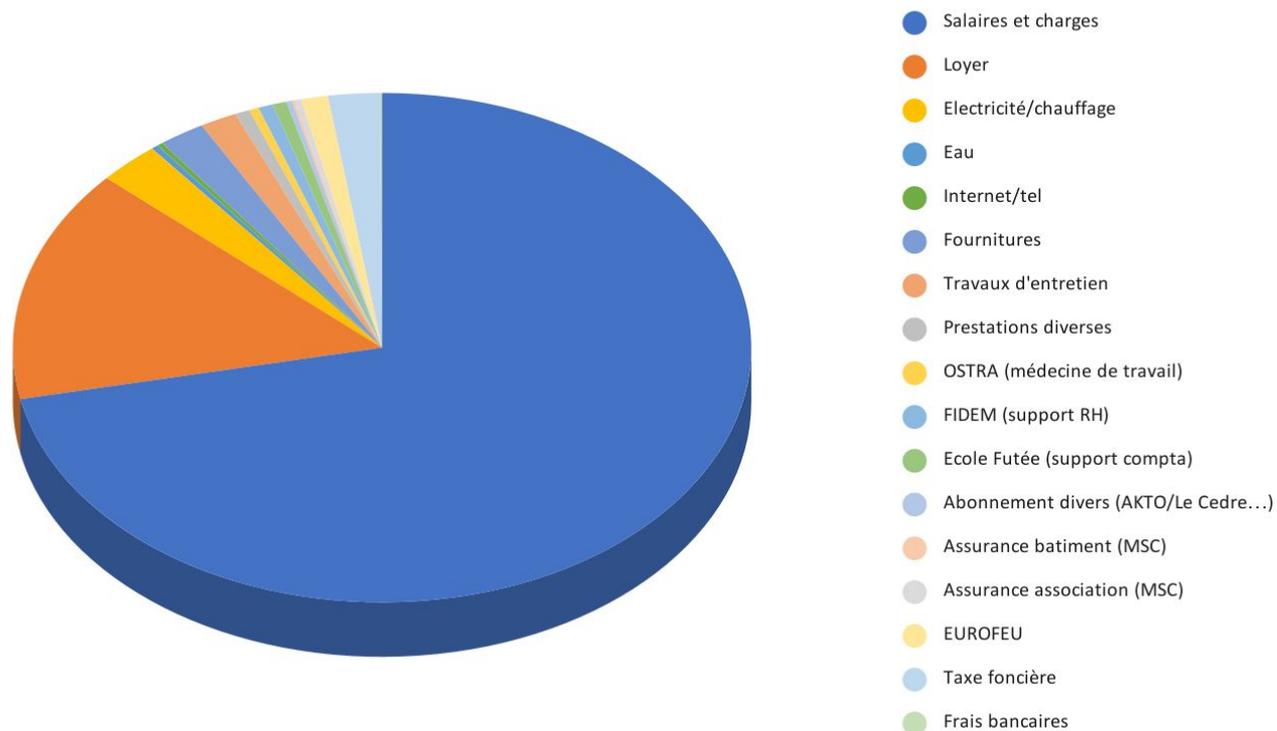


# SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

## Les dépenses

- Salaires :
  - Directrices et institutrices
  - ASEM
  - Surveillant cantine
- Travaux et fournitures
- Charges

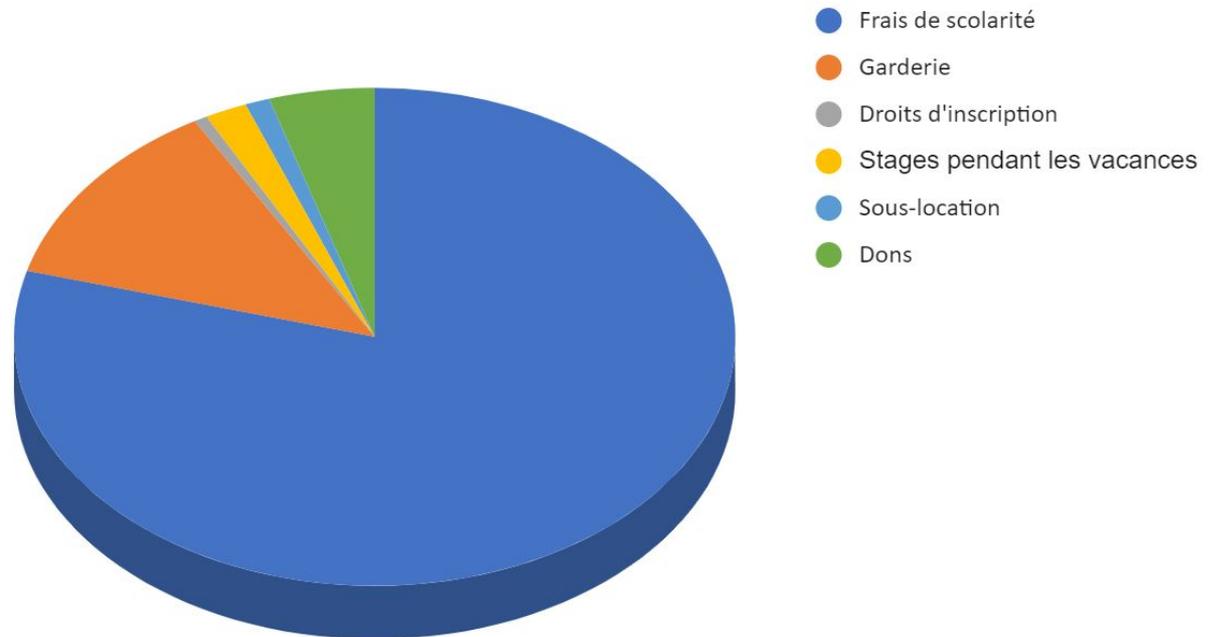
Budget de fonctionnement prévisionnel Cours St Jean Paul II



# SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

## Les recettes

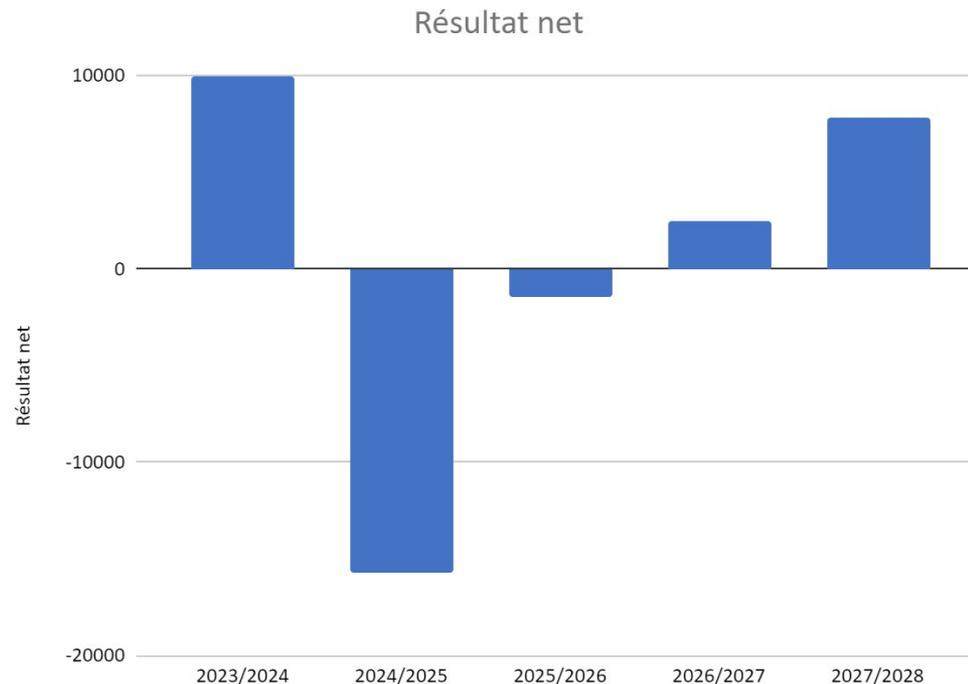
- Inscriptions :
  - Droits d'inscription,
  - Frais de scolarité,
  - Frais de garderie,
  - Frais d'études.
- Stages pendant les vacances ,
- Location de salles,
- Dons (15 000€/an).



# SYNTHÈSE FINANCIÈRE

## Le Bilan

- Vision à long terme :
  - Bénéfices de 8k€ annuel à 125 élèves.
- Projet de réinvestissement :
  - Rachat de parts de la SCI,
  - Modernisation et entretien du matériel de l'école,
  - Proposition de bourses supplémentaires.



# SYNTHÈSE FINANCIÈRE

## Les frais de scolarité

- **235€** sur 11 mois comprenant les frais de panier repas.
- Dégressivité à partir du 3ème enfant sur l'ensemble de la fratrie :
  - 10% à partir du 3ème enfant : **634.50€/mois pour 3 enfants**
  - 15% à partir du 4ème enfant : **799€/mois pour 4 enfants**

Avantage de l'intégration des paniers repas dans les frais de scolarité :

- Vos enfants sont, par défaut, inscrits au panier repas, mais vous pouvez les désinscrire du jour pour le lendemain,
- La garde des enfants, pendant l'heure du déjeuner, est prise en charge par des professionnelles et non pas par les parents.
- Pour les parents : un coût moindre par panier repas et une dégressivité à partir du 3ème enfant.
- Pour l'école : plus de recettes, donc une aide à la stabilité financière,

## Les frais d'inscription

- 60€ par enfant à payer lors de l'inscription



# SYNTHÈSE FINANCIÈRE

## Les activités périscolaires

- Garde du matin - 1h avant le début des cours : 5€ par enfant et par matin,
- Garde du soir pour les maternelles - 1h30 après les cours : 8€ par enfant et par soir,
- Etude du soir pour les primaires - 1h30 après les cours : 8€ par enfant et par soir.

La dépose le matin se fera entre **7h45** et **8h00**

La récupération se fera à partir de **16h** et jusqu'à **18h** pour les maternelles, à **18h** pour les enfants qui restent à l'étude.



# SYNTHÈSE DES AIDES

## Les demandes de bourses

Des associations vous permettant de bénéficier de bourses existent :

- ALDAE
- MCF
- EDUCATIO

Certaines prennent en compte les conditions de revenu et d'autres non.  
Des formulaires et des demandes de formulaires vous seront proposés.

## Les aides fiscales

Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant hors du domicile

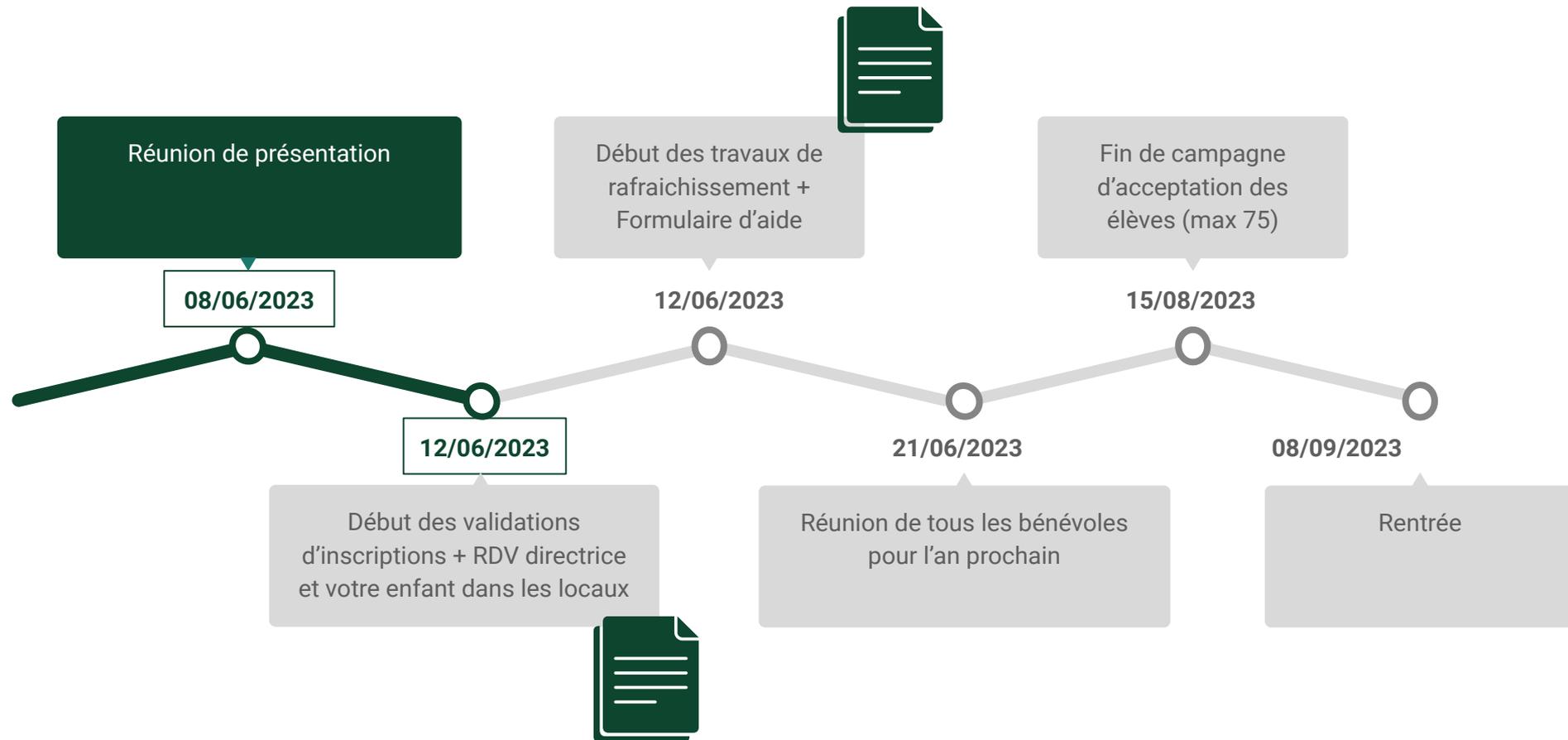
- pour chaque foyer fiscal déclarant des frais de garde d'enfant, le plafond est de 3 500 euros  
est le crédit d'impôt est de 1 750 euros en 2023
- l'enfant doit avoir moins de 6 ans le 1er janvier de l'année d'imposition
- l'enfant doit être gardé dans une garderie scolaire
- pour bénéficier du crédit d'impôt, vous devez justifier vos dépenses = nous fournirons une facture annuelle du montant des dépenses périscolaires



# LES UNIFORMES



# UN PEU DE VISIBILITÉ



# QUESTIONS REPOSES

